

# Newsletter

Hiver/2015

Chers collègues,  
Mesdames, Messieurs

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à tous les membres nouvellement élus du Conseil national et du Conseil des Etats. Je me réjouis à la perspective d'une heureuse collaboration - et de la possible extension de notre groupe parlementaire!

## **Qui est le groupe parlementaire Formation Recherche Innovation GP FRI?**

Ce groupe parlementaire s'est formé au cours de la dernière législature, aussitôt après l'adoption du dernier message FRI. Tant il est vrai que la formation, la recherche et l'innovation (FRI) sont des domaines que nous devons renforcer pour préserver la compétitivité de la Suisse et la maintenir aux premiers rangs mondiaux dans de nombreux domaines.

Le groupe compte aujourd'hui 77 membres. Nous militons - indépendamment de la couleur des partis - pour que le domaine FRI bénéficie d'une dotation convenable et soit correctement adapté aux besoins de notre économie nationale. Cet objectif apparaîtra particulièrement important dans les mois à venir, quand nous fixerons au Parlement les conditions-cadre déterminantes pour l'avenir de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Nous savons tous que les besoins de la Suisse dans ces trois domaines sont très spécifiques: nous devons lutter pour éviter ou combattre une pénurie latente de personnel qualifié. De plus, la compétitivité de notre place économique est indissociablement liée à la capacité de recherche et d'innovation de premier ordre, à la pointe mondiale, qui est installée en Suisse. Ajoutons à cela qu'il nous faut mettre en œuvre les restrictions exigées par l'initiative contre l'immigration de masse.

D'où notre appel: n'hésitez pas à adhérer au GP FRI ! (cf. talon d'inscription ci-joint). Deux fois par année au moins, nous vous invitons, cher (chère) collègue, à des manifestations où des orateurs invités de premier plan représentant l'économie, le secteur de la recherche et de la formation, ou encore les autorités, vous entretiendront des derniers développements, innovations et tendances en cours à l'échelle mondiale. Nos thématiques et conférences sont choisies de façon à vous aider dans vos prises de décision lors des débats parlementaires.

Je suis heureux de vous inviter par la présente à notre traditionnelle rencontre de session. Elle aura lieu le

**jeudi 17 mars 2016, à l'Hôtel Bellevue Palace**

**«Formation, Recherche, Innovation: les trois volets du message FRI»**

Notre rencontre portera en priorité sur le message relatif à la formation, à la recherche et à l'innovation, qui passera ensuite au stade parlementaire et sera soumis à vos délibérations.

Nous accueillerons avec plaisir votre inscription sous: [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch)

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national  
Président du GP FRI*

## Au Parlement

---

### **Un OUI de principe pour des moyens supplémentaires en faveur du domaine FRI**

#### **15.3011 Mo. CSEC-N. Message FRI 2017-2020. Mettre en œuvre les réformes nécessaires sans compromettre la qualité; accroissement des ressources d'au moins 3,9%**

La commission ad hoc (CSEC) du Conseil des Etats a modifié la mesure portant sur un accroissement des ressources proposée en juin par le Conseil national: au lieu d'une augmentation de 3,9% au minimum énoncée dans le message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) pour la période 2017-2020, la CSEC des Etats soutient certes l'idée d'accorder une priorité à ce secteur dans l'octroi de ressources, mais déconseille d'assigner d'emblée un taux précis à l'accroissement de ressources.

Au lieu de cela, elle souhaite charger le Conseil fédéral de "considérer les tâches relevant du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2017 à 2020 comme prioritaires et de débloquer les ressources nécessaires. En matière d'encouragement, il tiendra compte des quatre axes prioritaires suivants : 1) formation professionnelle supérieure, 2) relève scientifique, 3) médecine, 4) innovation". Ainsi donc, le Conseil fédéral reste tenu de déterminer les ressources à engager pour les réformes nécessaires dans ces domaines de telle sorte que la formation professionnelle supérieure ainsi que la formation universitaire et des hautes écoles puissent en être renforcées. Sans ressources supplémentaires, en effet, ces tâches ne peuvent être menées à bien.

Avec la pénurie de personnel qualifié et le débat sur l'immigration de masse en toile de fond, cette motion de la CSEC revêt une grande importance. Même si une condition impérative sous forme de pourcentage serait tout à fait souhaitable, la motion modifiée équivaut également à un manifeste en faveur de ressources plus abondantes pour les domaines en question. Ce principe doit être matérialisé par les parlementaires.

#### **Renforcement de la formation professionnelle: ce n'est pas prioritairement une question financière**

##### **14.451 Iv. pa. Müri. Formation professionnelle initiale. Fonds en faveur d'une offensive de qualification**

##### **Mo. 14.3927 Mo. Fetz. Fonds en faveur d'une offensive de qualification animée par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail**

Les deux démarches visent à contrer la pénurie de personnel qualifié grâce à une augmentation des ressources affectées. Elles exigent la mise à disposition par la Confédération, sur une durée de quatre ans, d'une somme de 50 millions de francs au maximum pour soutenir diverses mesures en faveur de la formation professionnelle. Ces deux propositions doivent toutefois être refusées: l'encouragement de la formation professionnelle (supérieure) exige des mesures structurelles de fond, très durables et impératives pour la Confédération comme pour les cantons. A ce propos, il convient de renforcer et de poursuivre sur la base d'accords contraignants la collaboration de la Confédération et des cantons - dans le cadre du message FRI.

##### **15.045 (CE) Infrastructure de recherche European XFEL**

Cette source de rayonnement synchrotron moderne d'une capacité inédite complète remarquablement l'infrastructure de recherche de l'institut Paul Scherrer PSI et sert la recherche scientifique portant sur les matériaux et les processus chimiques ou biochimiques. Cet objet est actuellement à l'ordre du jour du Conseil des Etats, après que le Conseil national l'a adopté, soutenant du même coup fort opportunément la poursuite de la collaboration européenne.

### **Mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse (IIM): uniquement avec une clause de sauvegarde**

En traitant le message FRI, il faut nécessairement garder à l'esprit la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse: tous les scénarios relatifs à la façon dont l'économie pourrait recruter suffisamment de personnel qualifié et de spécialistes en Suisse ne s'avèrent pas jusqu'ici aussi efficaces qu'espéré, tant s'en faut. Par ailleurs, on dispose actuellement de trop peu d'éléments concrets pour pouvoir juger de l'application de l'IIM. Nous n'aurons d'autres éléments d'appréciation qu'à partir de 2016, dès que le Conseil fédéral aura adopté le message.

Il est cependant d'ores et déjà certain que le Conseil fédéral ne peut ignorer la requête de tous les milieux économiques disant qu'il faut introduire dans la mise en œuvre une clause de sauvegarde à l'égard de l'immigration en provenance des Etats de l'UE et de l'AELE. Un système acceptable doit donc contenir une clause de protection permettant de réguler l'immigration. On sait que pour les pays de l'UE, la libre circulation des personnes est une valeur essentielle. La formule consistant à combiner priorité aux nationaux et contingentement, comme l'a proposée le Conseil fédéral, ne trouvera pas de majorité.

### Perspective

**Séance du jeudi 17 mars 2016, 12h30 à 14h45**

**«Formation, recherche, innovation: les trois volets du message FRI»**

Nous consacrerons toute la séance de session du **17 mars 2016** aux délibérations à venir sur le message FRI pour les années 2017 à 2020. Le GP FRI vous convie tous à une séance qui vous présentera le projet sous un double éclairage. D'abord dans l'optique de(s) l'autorité qui a préparé le message; nous souhaitons connaître, à ce propos, comment l'administration compte atteindre les objectifs fixés et quels éléments clés elle propose au Parlement pour y parvenir.

Puis dans l'optique de praticiens de l'industrie, qui sont confrontés chaque jour à la question de savoir ce qui leur parvient dans le pipeline de la recherche, quel volume de prestations innovantes ils peuvent assurer dans leur entreprise et où ils peuvent recruter le personnel nécessaire.

La discussion qui suivra, ainsi que le réseautage social, contribueront à clarifier les questions et favoriseront les échanges informels. Notre rencontre à l'hôtel Bellevue Palace débutera dès 12h30 par un buffet debout avec plats chauds et se terminera vers 14h45. Les conférenciers et le GP FRI se réjouissent de vous y rencontrer.

Soyez des nôtres!

*Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui offre des emplois intéressants au personnel autochtone et étranger et qui, demain comme hier, restera un moteur d'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de servir le pays en assurant sa prospérité.*

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national, Président du GP FRI*

Vous voulez en savoir plus sur ces sujets, ou souhaitez devenir membre du GP FRI?

N'hésitez pas à vous adresser au:

**Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI**

Nordstrasse 15 – Case postale - CH-8021 Zurich

Tél +41 44 368 17 11- Fax +41 44 368 17 70

E-Mail [info@pgbfi.ch](mailto:info@pgbfi.ch) - Internet [www.pgbfi.ch](http://www.pgbfi.ch)